

Attribution de temps

Si nous proposons l'attribution du temps, c'est que l'opposition ne peut que se répéter désormais. J'ai déjà dit qu'un député a employé le terme «draconien» 40 fois dans son discours.

Nous voulons éviter la violence. C'est l'objectif du gouvernement et c'est une raison pour donner son appui à ce projet de loi de reprise du travail. Par ailleurs, la majorité des Canadiens veulent cette mesure. Pourquoi l'opposition n'admet-elle pas pour une fois que nous nous laissons guider par la volonté des Canadiens? Les Canadiens veulent leur courrier.

M. Rodriguez: Ils ne veulent pas le libre-échange.

M. Holtmann: Il veut se lancer dans un débat sur le libre-échange. Il aura l'occasion de le faire. Les Canadiens veulent peut-être même le libre-échange mais ils veulent certainement pouvoir obtenir leur courrier sans controverses, sans batailles ni sans actes de violence sur les lignes de piquetage.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Madame la Présidente, je dois dire d'emblée que je trouve tragique que le gouvernement ait jugé nécessaire de limiter ce débat au lieu d'examiner ce projet de loi à fond. Au lieu de se donner la peine d'examiner nos propositions d'amendements ou d'envisager certains changements voire de retirer ce projet de loi, le gouvernement restreint le débat et il essaie de faire adopter cette mesure de force. Connaissant le gouvernement, nous ne sommes toutefois pas étonnés.

Je tiens à expliquer ce que le gouvernement essaie de faire accepter aux Canadiens au sujet de Postes Canada. De nos jours, la politique est beaucoup une question d'image. Le gouvernement traite les Postes comme une entreprise. Il essaie de vendre ses services aux Canadiens comme une société privée. Pourquoi a-t-il choisi de faire cela? C'est parce que, pour beaucoup, cela paraît représenter l'efficacité, la rentabilité et la qualité du service. C'est là l'image que le gouvernement essaie de projeter. Cependant, la réalité, lorsque l'on parle de service, c'est que le gouvernement a réduit les normes de qualité. Plutôt que de voir comment il pourrait faire pour être sûr que les lettres arrivent à temps, et respecter ainsi les normes existantes, il a rabaisé les normes.

● (1640)

Dans bien des cas, il faut encore huit jours pour qu'une lettre traverse la ville. Par conséquent, la réalité ne coïncide pas avec l'image que le gouvernement essaie de vendre. Il tente de faire croire au public canadien que si l'on traite Postes Canada comme une entreprise privée, elle deviendra rentable et ce sera la meilleure solution pour notre porte-monnaie. La réalité est toute autre, car lorsque le gouvernement accorde une franchise pour un bureau de poste, c'est d'un bureau rentable dont il se débarrasse. Un particulier qui s'intéresse à une franchise ne va pas prendre un bureau qui perd de l'argent. Il en voudra un rentable. Par conséquent, la Société des postes et le gouvernement se départissent de recettes, ce qui a pour résultat d'augmenter le déficit. C'est donc tout à fait contraire à l'image que le gouvernement veut donner lorsqu'il qualifie Postes Canada d'entreprise.

Ce que je veux dire, c'est simplement que le Canada essaie de vendre chat en poche. Il cherche à vendre une certaine image de lui-même parce que la politique moderne est ainsi faite.

Le gouvernement récidive aujourd'hui avec cette motion limitant la durée du débat parce qu'il veut faire croire à la population qu'il est dur, qu'il a la situation bien en main, qu'il est capable de diriger le pays. Mais les Canadiens ne sont pas dupes car ils savent bien que c'est un gouvernement totalement incompetent, incapable de donner une direction au pays et de la respecter. Il ne donne certes pas à cette direction l'élément de compassion si cher aux Canadiens.

Il y a moyen pourtant de voir dans la Société canadienne des postes autre chose qu'une simple entreprise commerciale. Et l'une des façons de l'envisager est peut-être un lieu commun, mais elle n'en est pas moins importante. Pourquoi ne pas la considérer comme un service d'utilité publique? Pourquoi ne peut-elle pas être comparable à la compagnie de téléphone publique du Manitoba, une propriété des citoyens de cette province qu'elle dessert fort bien. Elle fonctionne sous la mainmise démocratique de la communauté dans laquelle elle se trouve, ce qui est très important dans le cas des localités rurales.

Que fait la Société canadienne des postes dans une localité rurale quand le gouvernement l'oblige à se comporter comme une entreprise, à rentabiliser à tout prix ses opérations? Elle ferme ses portes et réduit son service qui est un pilier dans ce type de milieu. Au lieu de la traiter comme une entreprise commerciale, pourquoi ne pas l'envisager comme un service d'utilité publique en considérant qu'un bureau de poste est un investissement dans une localité rurale? Ne symbolise-t-il notre volonté de préserver la vie campagnarde?

Nous n'avons pas pour idéal de ramener tout le monde dans les villes. Les Canadiens doivent avoir le choix de vivre à la campagne. Les théories économiques sur la centralisation à tout prix des services dans les grands centres urbains ne tiennent pas debout dans notre contexte moderne où l'on met surtout l'accent sur la qualité de la vie. C'est maintenant qu'on devrait investir dans les localités rurales afin de permettre à ceux qui souhaitent vivre dans ce milieu d'en avoir la possibilité, au lieu d'essayer d'extirper les racines de ces collectivités.

L'interfinancement des services nous offre un autre moyen de traiter la Société des postes comme un service public plutôt que comme entreprise. En d'autres mots, nous pourrions assurer les services rentables et subventionner à même leurs bénéfices les services déficitaires. En outre, si l'on considère que le service des postes est un service public assujéti à des politiques publiques, alors on pourra lui fixer des normes nationales, ce qui nous ramène à la grande question de l'égalité des sexes. Pourquoi considérer la Société des postes comme une entreprise si cela signifie qu'on réduira le salaire versé aux femmes? Puisque 80 p. 100 des personnes chargées des bureaux de poste ruraux sont des femmes auxquelles on verse déjà de maigres salaires, comment se fait-il que le gouvernement veuille réduire encore davantage ces salaires? A Wilno, en Ontario, le gouvernement propose à la maîtresse des postes le cinquième de ce qu'elle gagnait. Ce n'est pas qu'on bloque son salaire, ou même qu'on le réduise; plutôt, on y sabre à grands coups de hache. On lui offre donc le cinquième du salaire qu'elle touchait auparavant. Voilà ce que donne l'initiative du gouvernement qui a voulu considérer la Société des postes comme une entreprise, pour essayer d'en donner une excellente impression, alors que la réalité est des plus lugubres.